



# Compte rendu de la 3<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée des réseaux ruraux nationaux

Bruxelles, 1er décembre 2016



## Sommaire

<b>Session de la matinée .....</b>	<b>2</b>
<b>Introduction et observations du commissaire.....</b>	<b>2</b>
<b>Auto-évaluation des réseaux ruraux – les points de vue des parties prenantes .....</b>	<b>3</b>
<b>Rapport et évaluation des membres du Groupe de pilotage.....</b>	<b>3</b>
<b>Développement de nouvelles activités sur la base de la Déclaration Cork 2.0 .....</b>	<b>6</b>
<b>Cork 2.0 et les activités des réseaux ruraux .....</b>	<b>6</b>
<b>Numérisation – préparer le terrain.....</b>	<b>9</b>
<b>Initiatives passées et en cours.....</b>	<b>9</b>
<b>Numérisation – le rôle des acteurs ruraux.....</b>	<b>11</b>
<b>Propositions pour l’avenir .....</b>	<b>11</b>
<b>Session plénière de clôture .....</b>	<b>14</b>
<b>Points d’information.....</b>	<b>14</b>
<b>Annexe I – Cadre stratégique et d’évaluation pour les réseaux ruraux européens.....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe II – Développement de nouvelles activités basées sur la Déclaration Cork 2.0.....</b>	<b>28</b>
<b>Annexe III – Numérisation – le rôle des acteurs ruraux .....</b>	<b>31</b>
<b>Annexe IV – Résumé du feedback des participants.....</b>	<b>33</b>

## Session de la matinée

Introduction et observations du commissaire	
<p>09 h 30 – 10 h 00</p> <p>Accueil et introduction</p> <p><u>Discours d'ouverture</u> Commissaire Hogan (CE)</p>	<p>Introduction : Aldo Longo, Directeur, Direction H, DG AGRI</p> <p><b>Aldo Longo (DG AGRI)</b>, président de l'Assemblée des réseaux ruraux, souhaite aux participants la bienvenue à la première réunion de l'Assemblée organisée depuis la Conférence Cork 2.0. Il donne ensuite la parole au commissaire Phil Hogan, qui présente les priorités futures de la Commission européenne.</p> <p><u>Discours d'ouverture du commissaire Phil HOGAN</u></p> <p><b>Phil Hogan (DG AGRI)</b>, commissaire en charge de l'agriculture et du développement rural, rappelle l'importance de l'Assemblée des réseaux ruraux, une plateforme qui relie entre eux tous les acteurs du développement rural de l'UE. Le commissaire réaffirme sa conviction selon laquelle les réseaux ruraux peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de la politique de développement rural, grâce à leur capacité à mobiliser de nouvelles énergies, soutenir de nouvelles idées, ouvrir de nouveaux canaux de communication et diffuser des exemples de bonnes pratiques.</p> <p>Le commissaire rappelle que la 3<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée doit permettre de réfléchir aux activités futures des réseaux en faisant le point sur les avancées réalisées à ce jour, et de générer de nouvelles idées et visions au lendemain du débat organisé lors de la Conférence Cork 2.0. Comme il le souligne, la déclaration issue de cette conférence est l'une des pierres angulaires du plan de la Commission pour la « modernisation et la simplification de la PAC ». Ce plan avait été annoncé par le président Juncker dans le cadre du programme de travail pour 2017. Les 10 points de la Déclaration Cork 2.0 orienteront très utilement les prochains débats sur l'avenir de la politique rurale et de la politique agricole post-2020. Le commissaire Hogan souligne en particulier qu'un des points forts de la Déclaration de Cork est la priorité donnée aux approches ascendantes et menées au niveau local, comme LEADER et les groupes opérationnels du PEI-AGRI.</p> <p>Le commissaire Hogan annonce que la Commission préparera un plan d'action « Cork » et qu'une page web sera spécialement créée pour permettre aux acteurs du développement rural de télécharger des informations sur les activités et les événements en lien avec la déclaration.</p> <p>Les membres de l'Assemblée sont ensuite invités à participer au débat sur « La Déclaration Cork 2.0 - De la réflexion à l'action » qui sera organisé le 20 janvier 2017, dans le cadre de la Semaine verte internationale de Berlin. Cet événement encouragera un échange ouvert d'idées sur les mesures que peuvent prendre les responsables politiques pour concrétiser les aspirations de la Déclaration de Cork sur le terrain.</p>

## Auto-évaluation des réseaux ruraux – les points de vue des parties prenantes

Rapport et évaluation des membres du Groupe de pilotage	
<p>10 h 00 – 11 h 00 Évaluation des activités du point de vue des parties prenantes</p>	<p><i>Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien hypertexte</i></p> <p>Au cours de cette session, les participants passent en revue les activités et les travaux réalisés par les réseaux ruraux européens (REDR et PEI-AGRI) durant l'année écoulée. Trois membres du Groupe de pilotage représentant respectivement les Autorités de gestion (AG), les réseaux ruraux nationaux (RRN) et les Organisations européennes/ Organismes de recherche agricole/Prestataires de services de conseil agricole se sont portés volontaires pour présenter leurs points de vue sur ce qui a bien fonctionné ainsi que sur les aspects du travail des réseaux ruraux européens qui devront être améliorés. Leurs recommandations sont jugées extrêmement utiles. Elles figurent dans leur intégralité dans les présentations, accessibles via les liens ci-dessous. La DG AGRI présente ensuite des propositions en vue d'une auto-évaluation en 2017.</p> <p><b>Point de vue des Autorités de gestion (AG)</b></p> <p><b>Veronika Madner</b> formule une série de propositions suite aux discussions avec les AG</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Ce qui a bien fonctionné</i> Les événements qui ont utilisé des méthodes interactives ont amélioré les possibilités d'échange d'expériences et de bonnes pratiques.</li> <li>- La coordination entre les activités du REDR et du PEI-AGRI a renforcé les synergies de travail entre les deux réseaux. Il est encore toutefois possible d'améliorer la coordination des réseaux et de veiller à ce que le mode de coopération entre les deux réseaux soit mieux compris par les parties prenantes.</li> <li>- La diversité d'outils de communication. Les AG sont cependant parfois confrontées à un trop-plein d'informations et ont donc du mal à suivre les différents thèmes.</li> </ul> <p><i>Suggestions pour le futur</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la participation des AG aux activités des réseaux. Il y a lieu d'expliquer la valeur ajoutée des activités pour les AG et de se concentrer davantage sur des aspects spécifiques de la mise en œuvre. Une telle approche encouragera leur participation à des activités comme les groupes de travail thématiques.</li> <li>- Diminuer le nombre de réunions du Groupe de pilotage (GP) en veillant à ce qu'elles se concentrent davantage sur des thèmes/problèmes spécifiques.</li> <li>- Améliorer la transparence de la politique d'invitation aux événements, en clarifiant les acteurs ciblés/invités aux événements afin que les AG soient en mesure de mieux identifier le meilleur expert de leur institution compte tenu de l'événement. Les invitations devraient par ailleurs être envoyées plus longtemps à l'avance.</li> </ul>

Autorités de gestion : Veronika Madner (AT)

Réseaux ruraux  
nationaux : *Maria  
Custódia (PT)*

Organisations  
européennes  
Organismes de  
recherche agricole  
et Prestataires de  
services de conseil  
agricole: *Franz  
Thoma (CEPF)*

**Point de vue des RRN <sup>1</sup>:**

**Maria Custódia** présente une analyse très intéressante sur base des remarques communiquées par une série de RRN

*Ce qui a bien fonctionné*

- **Les réunions des RRN** offrent une plateforme clé pour l'échange d'expériences et de pratiques entre les réseaux. Un plus large éventail d'acteurs pourrait toutefois y être associé, en particulier les AG/responsables de PDR.
- **Les rapports produits par les réseaux sont de bonne qualité.** Il peut toutefois s'avérer difficile de transmettre les documents pertinents à certains groupes de parties prenantes (par ex. les agriculteurs) étant donné qu'ils ne sont pas toujours disponibles dans la langue nationale de leur pays.
- **Les réunions des groupes thématiques et les événements de renforcement des capacités** sont des outils tout à fait appropriés. Il y a cependant lieu d'en tirer davantage de résultats concrets afin d'en améliorer leur adoption.

*Suggestions pour le futur futur*

- **Associer davantage les RRN aux débats à l'échelon européen** (par exemple sur la mise en œuvre de la Déclaration Cork 2.0.). L'idée est de faciliter ainsi la communication des résultats des discussions au niveau européen aux acteurs concernés – nationaux et régionaux – du développement rural.
- **Envoyer plus tôt les documents d'information relatifs aux événements et réunions** afin que les participants puissent mieux s'y préparer.
- **Établir un calendrier unique pour tous les réseaux.**
- **Mieux exploiter les possibilités offertes par les plateformes de communication.** L'utilité de « MyERND » et « My-EIP-Agri » est pour l'instant discutable.
- **Promouvoir les réunions virtuelles** pour réduire les coûts et favoriser la participation d'un plus large éventail de parties prenantes.

**Point de vue des organisations européennes :**

**Franz Thoma** présente le point de vue des organisations européennes qui ont participé à la 6<sup>e</sup> réunion du GP. Il indique qu'assez peu d'organismes de recherche/prestataires de services de conseil étaient présents et que leurs points de vue ne sont donc sans doute pas convenablement représentés.

*Ce qui a bien fonctionné*

- **La participation active des acteurs du développement rural** aux activités des réseaux.
- **La structure des réunions et des événements**, bien adaptée aux besoins des parties prenantes. Ces dernières pourraient toutefois être davantage associées à l'élaboration de l'ordre du jour des réunions et des événements (par ex. les réunions de gouvernance). Il faudrait également veiller à leur transmettre ces informations plus tôt afin que les parties prenantes puissent mieux se préparer.

<sup>1</sup> Sur base d'une enquête à petite échelle menée auprès des RRN (20 répondants au total).

[Le cadre stratégique et l'évaluation des activités des réseaux](#), Antonella Zona, DG AGRI

#### *Suggestions pour le futur*

- **Impliquer davantage les membres au Groupe de pilotage et à l'Assemblée** afin de garantir une plus grande continuité en termes de participation et d'améliorer la qualité des discussions.
- **Organiser des activités plus ciblées** en rapport avec la mise en œuvre des politiques de développement rural et les débats de stratégie politique. En ce qui concerne les réunions/événements, il y a lieu d'encourager les échanges entre parties prenantes (par ex. en limitant la durée des présentations et en laissant davantage de temps pour les discussions).
- **Encourager davantage les initiatives conjointes** et organiser un plus grand nombre d'événements associant divers groupes de parties prenantes.
- **Donner davantage la priorité à la sensibilisation**, en particulier du grand public. La diffusion de *success stories* et de bonnes pratiques pourrait être à cet égard une approche efficace. Les organisations européennes peuvent jouer un rôle clé dans la diffusion des *success stories* et des bonnes pratiques de développement rural.

#### Auto-évaluation des réseaux ruraux

**Antonella Zona (DG AGRI)** fait le point sur l'exercice d'auto-évaluation des activités des réseaux ruraux en 2016. L'objectif est de mieux structurer cette procédure d'auto-évaluation pour 2017. Il ne s'agira pas d'une évaluation formelle des réseaux puisque ce type d'évaluation doit être réalisé par des évaluateurs externes indépendants.

L'auto-évaluation vise à améliorer les activités des réseaux sur la base des enseignements retirés collectivement. À ce propos, l'Assemblée a pour responsabilité d'assurer le suivi et l'évaluation appropriés des activités du REDR et du réseau PEI-AGRI. Le Groupe de pilotage a défini une série d'indicateurs de résultats et de réalisations préliminaires, basés sur le cadre stratégique adopté par l'Assemblée lors de sa première réunion et complétant celui-ci. La version révisée du cadre stratégique a été transmise aux membres de l'Assemblée avant la réunion. Elle est jointe en annexe au présent rapport (Annexe I). Le Groupe de pilotage propose de recueillir des données relatives aux réalisations auprès des différentes unités de soutien des réseaux européens. Les données relatives aux indicateurs de résultat seront recueillies au moyen d'un questionnaire.

Une proposition plus détaillée concernant la méthodologie ainsi que le questionnaire sera présentée et adoptée lors de la prochaine réunion du Groupe de pilotage. Le questionnaire sera en principe envoyé à tous les membres de l'Assemblée ; il servira de point de départ. Les parties prenantes se verront accorder suffisamment de temps pour exprimer leur opinion et points de vue sur la valeur ajoutée des activités du réseau et l'orientation des activités futures.

La proposition relative à l'auto-évaluation des activités des réseaux ruraux européens 2017 a été adoptée par l'Assemblée sur la base du cadre stratégique finalisé, présenté à l'Annexe I.

## Développement de nouvelles activités sur la base de la Déclaration Cork 2.0

Cork 2.0 et les activités des réseaux ruraux	
<p>11 h 30 – 13 h 00</p> <p><a href="#">Introduction sur Cork</a>, Christiane Kirketerp, DG AGRI</p>	<p><i>Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien hypertexte</i></p> <p>Le président rappelle aux participants le rôle clé des réseaux ruraux dans la concrétisation des résultats de la Conférence Cork 2.0 sur le développement rural. L'objectif de cette session est d'identifier les activités des membres de l'Assemblée, prévues et en cours, en lien avec la Déclaration Cork 2.0.</p> <p><b>Christiane Kirketerp (DG AGRI)</b> évoque toute l'énergie déployée par le très large éventail de participants à la Conférence Cork 2.0. L'événement s'est articulé autour de quatre ateliers thématiques qui ont chacun examiné les principales questions et opportunités à l'heure actuelle pour les zones rurales, ainsi que les obstacles et les leviers. Les recommandations formulées tout au long de la conférence ont été intégrées dans la déclaration finale Cork 2.0.</p> <p>Le commissaire s'est engagé personnellement à concrétiser la déclaration. La Commission souhaite s'appuyer sur le formidable travail de suivi de Cork 2.0 que réalisent déjà les membres de l'Assemblée et le compléter avec son propre plan d'action Cork 2.0. Un événement organisé par la DG AGRI dans le cadre de la Semaine verte de Berlin, en janvier 2017, offrira aux parties prenantes une nouvelle occasion d'y apporter leur contribution.</p>
<p><a href="#">Activités des réseaux ruraux</a>, Matthias Langemeyer, DG AGRI</p>	<p><b>Matthias Langemeyer (DG AGRI)</b> met en avant le lien étroit entre les dix priorités identifiées lors de la première réunion de l'Assemblée des réseaux ruraux et le contenu de la Déclaration de Cork. Ces priorités sont en fait venues alimenter les débats qui ont abouti à la déclaration finale de Cork. Reste à présent à déterminer comment les membres pourront concrétiser au mieux la déclaration.</p> <p>Il est important que les travaux futurs des réseaux ruraux soient en lien avec Cork 2.0. M. Langemeyer présente les nombreuses activités en ce sens déjà prévues par le REDR et le réseau PEI-AGRI. De nombreuses activités, actuellement organisées à l'échelon national, régional et local peuvent également contribuer à faire de la déclaration une réalité.</p>
<p>Concrétiser Cork 2.0. Propositions du Groupe de pilotage</p>	<p><b>Concrétiser Cork 2.0 : Propositions du Groupe de pilotage</b></p> <p>Au cours de cette session, les participants identifient les activités des différents groupes de parties prenantes représentés au sein du Groupe de pilotage et de l'Assemblée qui pourraient contribuer à la mise en œuvre de la Déclaration de Cork. Ils font ensuite des propositions pour concrétiser davantage la déclaration. Cette session commence par trois présentations, assurées par des membres du Groupe de pilotage représentant respectivement les Autorités de gestion (AG), les réseaux ruraux nationaux (RRN) et les Organisations européennes/Organismes de recherche agricole/Prestataires de services de</p>

Autorités de gestion : *John Place (R.-U. – Angleterre)*

Réseaux ruraux nationaux : *Edgars Linde (Lettonie), assisté d'Alistair Prior (R.-U. – Écosse)*

Organisations européennes  
Organismes de recherche agricole

conseil agricole. Les liens en regard permettent d'accéder à ces présentations très utiles.

#### **Point de vue des Autorités de gestion (AG)**

**John Place** se félicite de la Déclaration de Cork et souligne qu'elle offre un très bon point de départ pour le lancement des discussions sur l'avenir de la PAC. Il propose les actions suivantes (entre autres) :

- **Dépasser l'idée selon laquelle le FEADER est le seul « Fonds rural ».** Les politiques en faveur des villes, des villages et des « campagnes » ne sont absolument pas coordonnées, ce qui constitue un obstacle. Des mesures doivent être prises pour s'assurer que les fonds se complètent mutuellement pour soutenir les zones rurales. À cet égard, le « rural proofing » (procédure d'évaluation de l'impact territorial d'autres politiques) peut être un outil important.
- **Promouvoir l'importance, la sensibilisation et l'image des zones rurales.** Si les RRN ont ici un rôle clé à jouer, d'autres acteurs doivent apporter leur contribution.
- **Analyser l'état des lieux et les premières évaluations des PDR** – Que sommes-nous parvenus à réaliser à ce jour ?
- **Simplification pour les AG.** Les PDR sont actuellement assortis de priorités, domaines thématiques, mesures, sous-mesures... et les AG sont tenues de rendre compte sur chacun de ces aspects. Nous avons besoin d'accords et de mécanismes de financement plus simples et à plus long terme. Il y a également lieu de parvenir à un meilleur équilibre entre les réalisations et les contrôles. Des sanctions sévères sont-elles toujours utiles ?

#### **Point de vue des Réseaux ruraux nationaux (RRN)**

**Edgars Linde** explique que la Déclaration Cork 2.0 offre un réel potentiel. Les RRN mettent déjà en œuvre bon nombre d'activités en lien avec Cork 2.0, même si ces dernières ne sont pas nécessairement étiquetées comme telles.

Il recommande entre autres les actions suivantes :

- **Encourager la compréhension et promouvoir une discussion sur la déclaration au niveau des habitants des zones rurales** afin qu'ils puissent se l'approprier. Il est important que Cork 2.0 devienne la déclaration des entreprises rurales et des habitants des zones rurales.
- **Le travail doit se faire à tous les niveaux.** Il y a lieu de rapprocher et de réunir les structures de l'UE, les Autorités de gestion et les Groupes d'action locale. Ce type de coopération est ainsi réellement nécessaire pour soutenir efficacement le CLLD.
- **Les réseaux ruraux nationaux peuvent apporter leur soutien** en faisant efficacement le lien entre les niveaux européen et local.

#### **Point de vue des Organisations européennes, des Organismes de recherche agricole et des Prestataires de services de conseil agricole**

[et Prestataires de services de conseil agricole](#) : *ELARD* (*Radim Sršeň*)

Introduction au travail de groupes, David Lamb, PC du REDR

**Radim Sršeň** présente plusieurs exemples d'activités en lien avec Cork 2.0 mises en œuvre par les Organisations européennes, comme des conférences, des événements et des travaux thématiques. Il formule en outre les recommandations suivantes :

- **Mettre en œuvre un CLLD réellement plurifonds** - à ce jour, nous n'avons pas encore été capables d'assembler toutes les pièces du puzzle et les interactions entre les politiques régionales et les politiques de développement rural sont insuffisantes. Il est donc essentiel de concevoir des stratégies intégrées et de soumettre d'autres politiques au « rural proofing ».
- **Simplification**. La bureaucratie est énergivore pour les parties prenantes. Le nouveau terme anglais « bureaucrazy » est éloquent. Il y a lieu de renforcer la confiance des différents acteurs dans le système, mesure qui favoriserait vraiment la simplification.
- **Coopération** : Les organisations tiennent vraiment à coopérer à la mise en œuvre de la Déclaration de Cork.

**David Lamb** présente l'exercice de groupes. Les participants sont invités à noter les activités, en lien avec Cork, qu'ils ont déjà organisées ou qu'ils prévoient, ainsi que leurs suggestions et idées d'actions futures.

**Voir l'Annexe II pour en savoir plus sur les discussions de l'atelier.** Consultez également le [dépliant](#) qui résume cette contribution.

David Lamb résume l'exercice de groupe et souligne les nombreuses idées et activités des membres de l'Assemblée. Il explique que ces idées seront recueillies et viendront alimenter les activités futures des réseaux et les discussions de la Commission sur le plan d'action « Cork ».

## Numérisation – préparer le terrain

Initiatives passées et en cours	
<p>14 h 30 – 15 h 30</p> <p><a href="#">Agenda numérique de la Commission</a>, Joel Bacquet, DG CONNECT</p> <p>Numérisation, Aldo Longo, DG AGRI</p>	<p><i>Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien hypertexte</i></p> <p>Cette session fournit des informations sur les activités déjà menées à l'échelon européen dans le domaine de la numérisation, dans le cadre de la stratégie numérique de l'UE.</p> <p><b>Joel Bacquet (DG CONNECT)</b> présente le cadre général de stratégie numérique de la Commission européenne, et en particulier la proposition de la Commission relative à la numérisation de l'industrie européenne. Dans sa présentation, il développe les trois domaines clés de la proposition qui intéressent le développement rural : (a) les pôles d'innovation (b) les chaînes de valeur et les plateformes numériques (c) l'Internet des objets (IoT) au service de l'agriculture intelligente.</p> <p><b>Aldo Longo (DG AGRI)</b> présente un aperçu de la numérisation dans le contexte du développement rural. Il explique qu'au sein de la DG AGRI, ce concept désigne les technologies basées sur des informations présentées sous forme de nombres. Elles permettent de combiner et d'utiliser les informations d'une façon tout à fait nouvelle.</p> <p>La numérisation devrait créer des opportunités pour la création de nouveaux produits, services et entreprises dans le secteur de l'agriculture et, d'une manière plus générale, dans les zones rurales.</p> <p>Aldo Longo explique cependant que l'agriculture européenne est encore loin d'avoir atteint ces « rivages dorés » promis par les nouvelles technologies numériques. Il cite à ce propos trois grands obstacles à la numérisation : (a) l'aversion pour le risque qui limite les nouveaux investissements technologiques, notamment dans un contexte de prix agricoles sous pression (b) une certaine méfiance chez les agriculteurs vis-à-vis des nouvelles opportunités offertes par la numérisation, car elles impliquent le passage à de nouveaux modèles d'entreprise et (c) la réticence des agriculteurs et des entreprises agroalimentaires à partager leurs données, surtout lorsque la propriété des données et l'accès futur à celles-ci ne sont pas clairement définis.</p> <p>M. Longo souligne que les réseaux ruraux ont un rôle important à jouer pour lever ces obstacles :</p> <p><b>Aversion au risque</b> : l'UE s'efforce de limiter les risques associés aux innovations numériques de deux façons : 1) via des projets de recherche et 2) via les groupes opérationnels (GO) du PEI-AGRI qui permettent d'expérimenter de nouvelles technologies et de tester de nouvelles idées sans s'exposer aux risques associés à des investissements importants (200 GO sont déjà actifs actuellement). Si les tendances actuelles se confirment, en 2020, 300 GO se concentreront sur l'agriculture de précision dans l'UE. En 2017, le réseau PEI-AGRI organisera une</p>

série d'activités afin d'éviter que ces projets finissent par travailler isolément. Plusieurs activités sont d'ores et déjà prévues, notamment un événement majeur qui devrait être organisé en coopération avec les autorités portugaises. Il permettra de réunir les GO dédiés à la numérisation. Des informations plus détaillées seront bientôt communiquées sur cet événement prévu durant l'automne 2017.

En outre, des projets de recherche financés au titre d'Horizon 2020 (en particulier autour du thème de l'Internet des objets) favoriseront l'innovation au sein des entreprises et de la communauté des développeurs en soutenant des plateformes intersectorielles ouvertes.

**Nouveaux modèles d'entreprise :** Les réseaux peuvent jouer un rôle important en soutenant la création de pôles d'innovation numérique à travers l'Europe. Ces hubs permettront aux entreprises d'avoir accès, en un point unique, aux dernières technologies numériques. Les Fonds ESI et le FEIS peuvent être utilisés pour soutenir ces hubs d'innovation numérique (en particulier via les instruments axés sur les PME). Toutes les régions européennes ont également développé des « stratégies de spécialisation intelligente » qui orientent les investissements financés par les Fonds structurels, en particulier les investissements en faveur de l'innovation. Plus précisément, de nombreuses régions ont rejoint la Plateforme de spécialisation intelligente dans le domaine de l'agroalimentaire qui a pour mission de stimuler les investissements dans ce secteur. Cette plateforme, lancée à Florence les 6 et 7 décembre 2016, sera opérationnelle dès 2017.

**Accès aux données et propriété des données :** Aldo Longo estime que les agriculteurs et les entrepreneurs des zones rurales doivent avoir le dernier mot quant à ceux qui ont accès à leurs données. Le réseau PEI-AGRI organisera l'année prochaine un événement spécial autour de ce thème.

Dans sa conclusion, Aldo Longo indique que la DG AGRI a déjà prévu d'organiser l'année prochaine quatre événements dédiés à la numérisation :

1. Un atelier sur les modèles de partage des données qui abordera la question critique de la propriété des données et de l'accès à celles-ci.
2. Un séminaire sur les pôles d'innovation numérique dans le secteur de l'agriculture, qui mettra notamment l'accent sur les modèles d'entreprise (début juin 2017).
3. Les autorités portugaises organiseront une conférence sur l'innovation dans l'agriculture. Une session sera consacrée aux possibilités de soutien à la numérisation par le biais des PDR (octobre 2017).
4. Un événement dédié aux travaux sur la numérisation au titre d'Horizon 2020 (novembre 2017).

[Les Réseaux ruraux européens et la numérisation](#), Iman Boot, DG AGRI et Edina Ocsko, PC du REDR

**Iman Boot (DG AGRI) et Edina Ocsko (Point de contact du REDR)** expliquent les activités spécifiques que le réseau PEI-AGRI et le REDR envisagent de réaliser dans le domaine de la numérisation. Des informations plus détaillées à ce sujet sont accessibles via le lien vers leurs présentations.

## Numérisation – le rôle des acteurs ruraux

Propositions pour l'avenir	
<p>16 h 00 – 17h 00</p> <p><a href="#">Atelier 1</a>: AG et OP</p> <p>Greet Pauwells. Agence territoriale flamande.</p> <p><a href="#">Atelier 2</a>: RRN et GAL. Grainne Dwyer. Ludgate Hub, Irlande</p> <p><a href="#">(Vidéo)</a></p>	<p>Pour cette session, les participants sont répartis en quatre ateliers (par grand type de parties prenantes) afin d'examiner les activités existantes et d'identifier des propositions d'activités futures pour les réseaux ruraux dans le domaine de la numérisation.</p> <p><b>Atelier 1 : Autorités de gestion et Organismes payeurs</b></p> <p>La session commence par une présentation de Greet Pauwells, de l'Agence territoriale flamande, sur un système numérique de gestion des interventions à dimension territoriale et d'utilisation des engrais. Une discussion est ensuite lancée sur l'utilisation de la numérisation par les agences de programme. Si la numérisation des mesures à dimension territoriale est pratique courante, les processus de gestion des mesures d'investissement sont rarement numérisés. Chypre et l'Estonie développent toutefois actuellement un processus numérisé plus standardisé pour les mesures d'investissement. Les participants d'autres États membres se montrent sceptiques vis-à-vis de cette initiative, et ce pour deux raisons : a) les coûts liés au développement de systèmes informatiques de ce type sont vraisemblablement plus élevés que les coûts administratifs de mise en œuvre économisés en raison d'un nombre relativement faible de bénéficiaires (potentiels) et des trop nombreux aspects qualitatifs de l'application ; et b) les interactions humaines sont limitées et la discrétion n'est pas assurée.</p> <p>Les participants se penchent également sur l'utilisation des données recueillies dans le cadre des procédures d'application. Les services de conseil pourraient clairement faciliter l'utilisation, par les bénéficiaires, des outils numériques dans le processus de mise en œuvre des mesures de la PAC en expliquant les avantages que toutes les parties pourraient en retirer. Les agriculteurs pourraient par exemple utiliser les données relatives aux sols pour estimer les quantités nécessaires d'engrais.</p> <p>En ce qui concerne la gestion des mesures en rapport avec la PAC, les Organismes payeurs communiquent déjà entre eux par le biais d'un réseau d'apprentissage dédié. Les réseaux ruraux peuvent toutefois aider les services de conseil agricole à soutenir l'adoption de systèmes informatiques susceptibles d'améliorer les interactions humaines et la prise de décision. Enfin, les participants proposent d'organiser davantage de réunions en ligne pour les réseaux ruraux (par exemple des conférences en ligne ou des téléconférences).</p> <p>Pour en savoir plus, consultez l'Annexe III – Atelier 1 AG et OP.</p> <p><b>Atelier 2 : Réseaux ruraux nationaux et GAL</b></p> <p>Grainne Dwyer fait une présentation et montre une vidéo du Ludgate Hub, à Skibbereen, il s'agit de la première « 1 GB Rural Town » d'Irlande.</p> <p>Les participants ont ainsi la chance de découvrir comment des investissements importants dans une infrastructure à fibres optiques dans la région ont permis</p>

de créer de nouveaux emplois et d'attirer des entrepreneurs innovants. «1 GB Rural Town » est ainsi devenu un hub numérique pour des entreprises du monde entier (notamment des États-Unis et d'Afrique du Sud). Grâce à ce hub, les membres de la communauté locale apprennent peu à peu à utiliser les nouvelles technologies et des méthodes innovantes pour améliorer considérablement leur niveau de vie. Le cas de Skibbereen illustre parfaitement qu'il est possible de renouveler l'image de zones rurales pour attirer de nouveaux investissements grâce à la numérisation et l'utilisation d'une connectivité à haut débit à la fois plus rapide et meilleur marché.

Les participants de l'atelier estiment que ce projet doit sa réussite aux investissements infrastructurels massifs du gouvernement irlandais et de fournisseurs privés dans la région. Cette région a été utilisée à l'échelle pilote pour l'installation d'un réseau à fibres optiques. Les plans de connexion flexibles et économiques (domicile, entreprises, etc.) créés par les fournisseurs d'accès à internet ont permis aux citoyens de choisir le bouquet adapté à leurs besoins, ce qui était impossible dans les zones voisines où la connexion à haut débit est insuffisante. Les participants de l'atelier estiment que cet exemple met en avant la nécessité de consentir des investissements infrastructurels similaires dans toutes les zones rurales européennes.

Une fois la présentation terminée, les participants se répartissent en deux groupes – RRN et GAL – afin d'identifier les besoins et les opportunités pour leurs organisations respectives et formuler des propositions en vue d'exploiter les possibilités offertes par la numérisation. Les conclusions et messages clés de l'atelier sont présentés dans une séance de compte rendu organisée à la fin de l'atelier. Ils se trouvent à l'Annexe III – Atelier 2 : RRN et GAL.

### **Atelier 3:**

Organisations  
européennes.  
Patrick Thomas,  
Brie'Nov, France

### **Atelier 3 : Organisations européennes**

Patrick Thomas présente le projet « Brie'Nov : une association de promotion de l'innovation sociale et numérique au bénéfice du développement local ». Ce projet montre comment les associations rurales peuvent utiliser les TIC afin de stimuler le développement local à différents niveaux : entreprises, culture, santé et services sociaux par exemple. À cet égard, cinq projets spécifiques sont présentés (en cours de mise en œuvre ou en phase de développement) :

- I. Mise en place d'un réseau de sites (ou Relais des Possibles) pour promouvoir l'utilisation des services numériques
- II. Diabète 2.0 (Accès à la médecine)
- III. Sonate (Accès à l'éducation)
- IV. Démonstrateur industriel pour des villes durables (accès aux solutions de mobilité)
- V. Culture numérique (accès à la culture)

La présentation débouche sur des discussions entre les participants autour du thème des « lieux de co-création », en tant que méthode de fourniture d'accès à internet dans les zones rurales. Les participants en arrivent à la conclusion selon laquelle des tels espaces où différentes entreprises peuvent apprendre à se connaître et à travailler ensemble sur des idées potentiellement innovantes, apportent une réelle valeur ajoutée dans les zones rurales connectées à internet.

#### Atelier 4:

Organismes de  
recherche agricole  
Prestataires de  
services de conseil  
agricole. Jürgen  
Vangayte, ILVO -  
Flandre

L'accès à internet dans les zones rurales est dès lors un prérequis à la mise en place de ces espaces.

Au cours de leur discussion, les participants partagent des informations sur les autres activités qu'ils mettent en œuvre dans le domaine de la numérisation, sur leurs besoins et sur les actions que les réseaux pourraient mettre en œuvre. Pour en savoir plus, consultez l'Annexe III – Atelier 3 : Organisations européennes.

#### **Atelier 4 : Organismes de recherche agricole et Prestataires de services de conseil agricole**

Jürgen Vangayte présente un projet intitulé « 4DFF » sur les « Data driven dairy decision for farmers ». Ce projet vise à mettre en place un réseau de producteurs laitiers, de fournisseurs de technologies de production laitière, d'entreprises de données, de conseillers du secteur laitier, de vétérinaires et de chercheurs afin d'améliorer la prise de décision dans les exploitations laitières grâce aux données générées par des capteurs. Ce réseau développera une communauté de pratiques dont les membres examineront, recueilleront et diffuseront les meilleures pratiques inspirées par des producteurs innovants, le secteur et la communauté des chercheurs.

Le nombre de bêtes par exploitation ne cesse d'augmenter et il y a donc moins de temps pour assurer leur suivi, d'où la nécessité de numériser les procédures. Il existe actuellement un véritable fossé entre ce que permet la recherche et les possibilités pratiques. Même si certains éleveurs font œuvre de pionniers dans ce domaine, la diffusion à plus grande échelle de ces procédures numérisées se heurte encore à divers obstacles.

Cette présentation suscite un débat sur la façon dont les organismes de recherche et les prestataires de services de conseil réagissent à la numérisation. Les participants présentent à ce sujet divers exemples et en discutent (par ex. centres de connaissances, journées « fermes ouvertes » avec la démonstration de nouvelles technologies, alertes par sms pour les agriculteurs/éleveurs, simulateurs d'écologisation, numérisation des systèmes de conseil, etc.)

Les participants discutent également de leurs principaux besoins et des opportunités futures. Ils estiment que le renforcement des capacités joue un rôle essentiel mais que les services de conseil indépendants sont également importants (indépendants car non influencés par des intérêts commerciaux ou autres intérêts). L'évaluation du rapport coût-bénéfice est importante pour toutes les communautés. Les participants proposent de poursuivre les échanges d'information et de bonnes pratiques entre les États membres. Pour en savoir plus, consultez l'Annexe III – Atelier 4 : Organismes de recherche agricole et Prestataires de services de conseil agricole.

**Consultez l'Annexe III pour en savoir plus sur toutes les discussions au sein des ateliers.**

## Session plénière de clôture

Points d'information	
<p>17 h 15 – 17 h30</p> <p><a href="#">Prochains événements intéressant les réseaux nationaux</a>, Matthias Langemeyer, DG AGRI</p> <p><b>Remarques finales</b> Aldo Longo, Directeur, Direction H, DG AGRI</p>	<p><i>Remarque : les présentations peuvent être téléchargées en cliquant sur le lien hypertexte</i></p> <p><b>Matthias Langemeyer (DG AGRI)</b> présente une série d'événements intéressant les réseaux ruraux inscrits au calendrier 2017, notamment la date de plusieurs réunions de sous-groupes de l'Assemblée et la date provisoire retenue pour la 7<sup>e</sup> réunion du Groupe de pilotage.</p> <p><b>Aldo Longo (DG AGRI)</b> clôture l'Assemblée en mettant en avant les points suivants en guise de conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Déclaration de Cork est une déclaration forte qui confie à la Commission européenne et aux parties prenantes une mission bien précise. Elle reflète les besoins et les aspirations des communautés rurales et agricoles</li> <li>- La Commission concentre à présent son attention sur la concrétisation de la Déclaration de Cork et le rôle des Réseaux ruraux européens dans ce domaine. Il est clair que de nombreuses activités en rapport avec Cork 2.0 sont déjà mises en œuvre par des RRN et d'autres membres de l'Assemblée.</li> <li>- La numérisation offre de nouvelles opportunités à tous les types d'entreprises. La Commission tient à faire en sorte que les petits agriculteurs et d'autres acteurs des zones rurales ne ratent pas les occasions offertes par la « révolution numérique ». Les travaux se poursuivront en vue de coordonner les initiatives, faire le lien entre celles-ci et contribuer à la mise en pratique de nombreuses bonnes idées présentées au cours de cette réunion de l'Assemblée. La prochaine réunion du Groupe de pilotage, prévue en mai 2017, offrira ici une bonne occasion.</li> <li>- Nombreuses activités prévues par les réseaux au cours des mois à venir ont été décrites durant la réunion de l'Assemblée. Ce ne sont toutefois pas les seules. Un calendrier détaillé des prochaines réunions organisées par les trois services de soutien en coopération avec la Commission est disponible sur la <a href="#">page web</a> de l'Assemblée.</li> <li>- L'Assemblée a bien progressé sur le front de l'auto-évaluation, et les membres du Groupe de pilotage ont fourni un feedback précieux et constructif. Ces progrès seront consolidés par une proposition plus détaillée basée sur le cadre stratégique (y compris une enquête auprès des membres de l'Assemblée) qui sera communiquée lors de la prochaine réunion du Groupe de pilotage.</li> <li>- En sa qualité d'organisme de gouvernance stratégique pour les réseaux ruraux, l'Assemblée dispose d'un formidable potentiel pour suggérer des solutions visant à remédier aux principaux obstacles que rencontrent les</li> </ul>

parties prenantes dans la mise en œuvre de la politique de développement rural. Ces idées seront traduites en actions en 2017. Aldo Longo invite les membres de l'Assemblée à contribuer activement aux différentes activités des réseaux qui seront organisées l'année prochaine.

- L'aspect et la convivialité du site web du REDR a été améliorée et le site s'est enrichi de nouvelles fonctionnalités. Les travaux se poursuivront en vue de continuer à améliorer le site, qui revêt une grande importance pour les échanges et la communication entre les parties prenantes.
- La DG AGRI fait l'objet d'une profonde réorganisation qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'actuelle équipe du REDR rejoindra l'unité géographique E2 en charge des pays nordiques et baltes. Cette unité sera placée sous la direction de Neda Skakelja, assistée de son adjointe, Helen Williams. Mario Milouchev sera le directeur en charge du REDR. M. Matthias Langemeyer, qui dirigeait l'équipe du REDR, rejoindra une nouvelle unité de la DG AGRI. Aldo Longo sera désormais en charge de l'innovation, de la numérisation et de l'économie circulaire.

## Annexe I – Cadre stratégique et d'évaluation pour les réseaux ruraux européens

Assemblée des réseaux ruraux européens, Bruxelles, le 1<sup>er</sup> décembre 2016

### Objectif général 1 : Améliorer la participation

Objectifs spécifiques <i>Conformément au règlement (UE) 1305/2013</i>	Objectifs opérationnels	Types d'activités	Indicateurs de réalisations	Indicateurs de « résultats » préliminaires
<p><b>Accroître la participation de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural</b> <i>(art. 52.2.a)</i></p>	<p><b>Comprendre les acteurs du développement rural et leurs besoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les divers besoins et le potentiel de participation des parties prenantes à la mise en œuvre des PDR sont largement compris</li> </ul> <p><b>Améliorer la capacité des parties prenantes à s'impliquer efficacement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les réseaux fournissent une plateforme permettant des échanges ciblés et associant les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes et analyse des besoins</li> <li>Profils des parties prenantes</li> <li>Séminaires, ateliers et autres événements</li> <li>Périodiques, magazines et échanges sur les réseaux sociaux</li> <li>Mise à jour du site web, y compris des boîtes à outils pertinentes</li> <li>Bonnes pratiques méthodologiques</li> <li>Groupes thématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de rapports d'enquête</li> <li>Nombre de profils de parties prenantes réalisés et/ou mis à jour</li> <li>Nombre (et type) de participants aux événements</li> <li>Nombre de numéros de publications pertinents réalisés</li> <li>Nombre de bonnes pratiques méthodologiques</li> <li>Nombre de visiteurs des pages web pertinentes</li> <li>Nombre d'e-forums/groupes mis en place (y compris MyENRD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pertinence du contenu de l'événement</li> <li>Utilité des événements</li> <li>Compétences/capacités améliorées des cellules d'animation à associer des acteurs des RRN</li> <li>Compétences/capacités améliorées des parties prenantes ciblées à être associées au développement rural</li> </ul>

<b>Objectifs spécifiques</b> <i>Conformément au règlement (UE) 1305/2013</i>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Types d'activités</b>	<b>Indicateurs de réalisations</b>	<b>Indicateurs de « résultats » préliminaires</b>
	<p>acteurs concernés au niveau le plus approprié</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les parties prenantes possèdent des compétences et des capacités améliorées pour participer efficacement à la mise en œuvre des PDR</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre (et type) de membres dans les GT</li></ul>	

<b>Objectifs spécifiques</b> <i>Conformément au règlement (UE) 1305/2013</i>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Types d'activités</b>	<b>Indicateurs de réalisations</b>	<b>Indicateurs de « résultats » préliminaires</b>
<b>Instaurer un dialogue entre les exploitants agricoles et la communauté des chercheurs</b> <i>(Art. 53.2.b – 1<sup>ère</sup> partie)</i>	<b>Promouvoir l'adoption d'innovations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats de la recherche sont intégrés plus rapidement et plus efficacement dans les applications agricoles pratiques</li> <li>• Les programmes de recherche sont davantage basés sur les besoins réels des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation ciblée des parties prenantes</li> <li>• Groupes de réflexion du PEI-AGRI</li> <li>• Séminaires et ateliers sur des thèmes spécifiques de l'innovation</li> <li>• Publications, lettres d'information et échanges d'informations</li> <li>• Réunions en face-à-face avec des agriculteurs, des sylviculteurs, des chercheurs, des RRN et des conseillers</li> <li>• Participation à des événements organisés par des agriculteurs, des sylviculteurs, des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de groupes de réflexion organisés</li> <li>• Nombre de séminaires et d'ateliers sur des thèmes spécifiques de l'innovation</li> <li>• Nombre de publications et de rapports faisant le lien entre la recherche et la pratique</li> <li>• Nombre de contributions du réseau PEI-AGRI à des événements organisés par d'autres parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de groupes opérationnels documentés par les groupes de réflexion du PEI-AGRI ou d'autres activités du PEI-AGRI</li> <li>• Nombre d'initiatives de recherche, par ex. réseaux thématiques, documentés par les groupes de réflexion du PEI ou d'autres activités</li> </ul>

<b>Objectifs spécifiques</b> <i>Conformément au règlement (UE) 1305/2013</i>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Types d'activités</b>	<b>Indicateurs de réalisations</b>	<b>Indicateurs de « résultats » préliminaires</b>
		<p>chercheurs, des conseillers et des RRN</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils spécifiquement conçus à cette fin (par ex. présentations pour des universités)</li> <li>• Identification et utilisation des outils et des canaux de communication des parties prenantes</li> </ul>		
<p><b>Faciliter l'inclusion de toutes les parties prenantes intéressées dans le processus d'échange de connaissances</b></p> <p><i>(Art. 53.2.b – 2<sup>e</sup> partie)</i></p>	<p><b>Savoir comment l'innovation fonctionne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parties prenantes sont familiarisées avec les possibilités de stimuler l'innovation au titre des différentes politiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échange de connaissances et outils de communication basés sur les résultats de la cartographie des parties prenantes</li> <li>• Actions conjointes avec les parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre (et type) d'outils pour l'échange de connaissances</li> <li>• Nombre (et type) de participants aux activités de mise en réseau organisées par le réseau PEI-AGRI</li> <li>• Nombre de contributions du réseau PEI-AGRI à des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage de participants à des événements du PEI-AGRI indiquant mieux connaître les possibilités d'innovation (lien vers événements)</li> <li>• Pourcentage de lecteurs de publications du PEI-AGRI indiquant mieux</li> </ul>

<b>Objectifs spécifiques</b> <i>Conformément au règlement (UE) 1305/2013</i>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Types d'activités</b>	<b>Indicateurs de réalisations</b>	<b>Indicateurs de « résultats » préliminaires</b>
	<p><b>Connecter les partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les parties prenantes sont en mesure de trouver d'autres parties prenantes concernées à l'échelon national et européen</li> </ul> <p><b>Coopérer efficacement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Différentes catégories de parties prenantes, de groupes de projets de recherche, de réseaux thématiques, de groupes opérationnels, d'initiatives de cluster et de projets pilotes et de démonstration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à des événements organisés par les parties prenantes</li> <li>Identification et utilisation des outils et des canaux de communication des parties prenantes</li> </ul>	<p>événements organisés par d'autres parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et type de documents du PEI-AGRI traduits</li> <li>Nombre d'interactions des parties prenantes avec les outils de communication du PEI-AGRI (par ex. re-tweets, lettres d'information transférées, etc.)</li> <li>Nombre de visiteurs inscrits sur le site internet du PEI-AGRI</li> </ul>	<p>connaître les possibilités d'innovation (lien vers les publications)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'acteurs du PEI-AGRI indiquant que les événements/activités du PEI-AGRI ont renforcé leur réseau</li> <li>Nombre plus élevé de participants aux activités du réseau PEI-AGRI (par rapport à la situation de départ)</li> </ul>

<b>Objectifs spécifiques</b> <i>Conformément au règlement (UE) 1305/2013</i>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Types d'activités</b>	<b>Indicateurs de réalisations</b>	<b>Indicateurs de « résultats » préliminaires</b>
	participent de plus en plus et de plus en plus efficacement aux deux réseaux			

## Objectif général 2 : Améliorer la qualité des politiques

Objectifs spécifiques conformément au règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activités	Indicateurs de réalisations	Indicateurs préliminaires de « résultats »
<p><b>Faciliter l'échange de compétences et de bonnes pratiques</b></p> <p><i>(Art. 53.2.a – voir aussi art. 52.3.c)</i></p>	<p><b>Diffuser les innovations, projets et pratiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les informations sur les activités innovantes réussies sont plus facilement accessibles grâce à leur collecte et leur diffusion systématiques</li> <li>• Identifier et diffuser les projets et pratiques en vue de consolider le potentiel d'apprentissage et d'améliorer ainsi les programmes de développement rural sur le terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte, analyse, consolidation et diffusion régulières de la mise en œuvre des « bonnes pratiques » de mise en œuvre des PDR, des actions innovantes et des projets</li> <li>• Groupe de réflexion du PEI-AGRI</li> <li>• Séminaires et ateliers, publications, lettres d'information et échanges avec les médias</li> <li>• Identification et utilisation des outils et canaux d'information des parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bonnes pratiques d'innovation recueillies et diffusées</li> <li>• Nombre de plans de diffusion en rapport avec les conclusions des groupes de réflexion</li> <li>• Nombre de séminaires et d'ateliers</li> <li>• Nombre de visites du site internet</li> <li>• Nombre de liens vers le site web du réseau PEI - AGRI</li> <li>• Nombre d'acteurs de l'innovation connectés par le biais de groupes LinkedIn créés par le réseau PEI-AGRI</li> <li>• Nombre (et type) de destinataires des publications et des</li> </ul>	<p>Nombre d'organisations qui utilisent ou encouragent les activités innovantes identifiées et diffusées par le réseau PEI-AGRI.</p> <p>Pourcentage d'organisations ayant comme principal groupe cible les agriculteurs/sylviculteurs</p>

<b>Objectifs spécifiques</b> conformément au règlement (UE) 1305/2013	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Types d'activités</b>	<b>Indicateurs de réalisations</b>	<b>Indicateurs préliminaires de « résultats »</b>
<b>Améliorer la qualité des PDR</b> (Art. 52.2.b)	<b>Améliorer la sensibilisation aux opportunités et aux besoins d'amélioration des PDR :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les parties prenantes concernées ont une vision commune des opportunités réelles d'améliorer les PDR et des principaux besoins et obstacles organisationnels à surmonter</li> </ul> <b>Identifier des approches prometteuses à l'échelon européen :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Des approches prometteuses pour l'amélioration des PDR sont identifiées, analysées et partagées rapidement entre les parties prenantes, y compris les responsables de PDR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse du développement rural</li> <li>Analyses individuelles, comparatives et thématiques des PDR</li> <li>Groupes thématiques (GT), événements et rapports des GT</li> <li>Événements, séminaires et ateliers (PDR)</li> <li>Périodiques, magazines, échanges sur les réseaux sociaux</li> <li>Mises à jour du site web, y compris des outils/bases de données pertinents</li> </ul>	rapports du PEI-AGRI <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et type de matériel du PEI-AGRI traduits</li> <li>Nombre de PDR analysés</li> <li>Nombre de fiches/<i>fact sheets</i> (PDR, CTN/GAL, etc.) réalisées</li> <li>Nombre de GT organisés</li> <li>Nombre de rapports réalisés (dont les rapports des GT)</li> <li>Nombre d'événements (PDR) organisés</li> <li>Nombre de numéros de publications pertinents réalisés</li> <li>Nombre de bonnes pratiques recueillies et diffusées</li> <li>Nombre de pages web créées/mises à jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation accrue des parties prenantes aux besoins et opportunités liés aux PDR</li> <li>Pertinence et utilité des informations, approches, pratiques et études de cas sur les PDR identifiées et partagées via les réseaux ruraux européens</li> <li>Amélioration des compétences et des capacités des responsables de PDR et autres groupes de parties prenantes concernées suite au renforcement des capacités des réseaux ruraux européens</li> </ul>

Objectifs spécifiques conformément au règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activités	Indicateurs de réalisations	Indicateurs préliminaires de « résultats »
	<p><b>Consolider et développer des communautés de pratiques pour améliorer les PDR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les groupes de parties prenantes, y compris les responsables de PDR, échangent et transfèrent activement des méthodes et des outils en vue d'améliorer la qualité des PDR</li> </ul> <p><b>Mieux documenter la politique de développement rural :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les réalisations des réseaux sont utilisées pour améliorer la politique de développement rural, tant aujourd'hui que dans le futur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de bonnes pratiques</li> </ul>	<p>(dont les mises à jour des boîtes à outils)</p>	
<p><b>Concourir à l'évaluation des PDR</b> <i>(Art. 52.2.d)</i></p>	<p><b>Améliorer la capacité d'évaluation de tous les acteurs participant à l'évaluation des PDR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les acteurs de l'évaluation dans les États membres et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bases de données, glossaires et documents d'orientation sur l'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de demandes en rapport avec l'évaluation traitées et ayant fait l'objet d'une réponse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>% de parties prenantes interrogées confirmant la pertinence et l'utilité des conseils reçus du Helpdesk</li> </ul>

Objectifs spécifiques conformément au règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activités	Indicateurs de réalisations	Indicateurs préliminaires de « résultats »
	<p>au niveau de l'UE disposent de méthodologies et d'outils pertinents pour évaluer les PDR et reçoivent une formation appropriée pour les utiliser.</p> <p><b>Consolider et développer des communautés de pratiques pour les évaluateurs des PDR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les évaluateurs des PDR échangent et transfèrent activement les méthodes et outils d'évaluation</li> <li>• Les praticiens identifient, recueillent et échangent les bonnes pratiques d'évaluation de la politique de développement rural</li> </ul> <p><b>Documenter la prise de décision sur la politique de développement rural</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats de l'évaluation fournissent de précieuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les groupes de travail thématique à l'échelon de l'UE produisant des orientations ou développant des méthodologies axées sur des aspects en rapport avec l'évaluation des PDR</li> <li>• Soutien technique et activités de formation pour les acteurs de l'évaluation des PDR</li> <li>• Échange de connaissances, d'expériences et de pratiques relatives à l'évaluation des PDR</li> <li>• Réunions et événements sur le thème de l'évaluation du développement rural</li> <li>• Création d'outils de communication, y compris des outils en ligne, pour une</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de guides d'évaluation/documents d'appui publiés</li> <li>• Nombre de réunions de groupes de travail thématiques organisées</li> <li>• Nombre d'événements de renforcement des capacités organisés</li> <li>• Nombre et type de parties prenantes ayant bénéficié d'événements de renforcement des capacités</li> <li>• Nombre de bonnes pratiques publiées</li> <li>• Nombre de contributions en rapport avec l'évaluation à des événements organisés à l'échelon de l'UE et des EM</li> <li>• Nombre de destinataires de lettres d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et type de parties prenantes contribuant activement aux échanges thématiques du HD</li> <li>• % de participants aux événements confirmant avoir amélioré leurs connaissances suite à leur participation à l'événement de renforcement des capacités du HD</li> <li>• % de parties prenantes interrogées confirmant la pertinence et l'utilité des bonnes pratiques</li> <li>• % de parties prenantes interrogées confirmant la pertinence et l'utilité des produits diffusés par le HD</li> </ul>

<b>Objectifs spécifiques</b> conformément au règlement (UE) 1305/2013	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Types d'activités</b>	<b>Indicateurs de réalisations</b>	<b>Indicateurs préliminaires de « résultats »</b>
	informations qui alimentent le développement de la future politique de développement rural	diffusion ciblée d'informations sur des thèmes en rapport avec l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de mises à jour sur le net</li></ul>	

## Objectif général 3 : Améliorer la sensibilisation

**Jouer un rôle dans l'information du grand public sur les avantages de la politique de développement rural**

(Art. 52.2.c)

**Faire connaître les avantages des PDR :**

- Meilleure sensibilisation aux avantages des PDR pour les grands défis sociétaux (sécurité alimentaire et qualité des aliments, changement climatique, emploi, inclusion sociale, etc.)
- Les *success stories* de mise en œuvre des PDR montrent l'impact des programmes sur la vie des gens d'une manière qui intéresse les médias

**Diffuser et partager les connaissances générées par les réseaux :**

- Les activités et les réalisations des réseaux sont communiquées et partagées d'une façon qui maximise leur pertinence pour les parties prenantes (y compris les responsables de PDR) et leur utilisation par ces derniers

- Guides de politiques faciles à suivre et aperçus de programmes de développement rural (via des sites web et du matériel de promotion)
- Identification et communication de récits sur les PDR présentant un « intérêt humain » (magazine, Facebook)
- Identification et diffusion d'exemples de bonnes pratiques (différents canaux)
- Diffusion régulière d'actualités (sites web, Twitter, lettres d'information)
- Réponse aux demandes d'information par e-mail
- Réalisation de missions dans les EM

- Nombre de numéros de lettres d'information et autres publications (accessibles au grand public ou à destination de celui-ci) réalisés
- Nombre d'exemples de bonnes pratiques développés et communiqués
- Nombre de pages web créées/mises à jour
- Nombre de nouveaux posts sur Facebook et Twitter sur les comptes « entreprise » des réseaux européens
- Nombre de demandes d'information en ligne ayant fait l'objet d'une réponse
- Nombre de missions effectuées

- Nombre d'abonnés aux publications concernées
- Nombre d'utilisateurs du site web/nombre de téléchargements sur le site web
- Pertinence et utilité des informations figurant sur les sites web du REDR et du PEI-AGRI
- Nombre de posts sur Facebook (page « entreprise » des réseaux européens)
- Nombre de tweets sur Twitter (compte « entreprise » des réseaux européens)

## Annexe II – Développement de nouvelles activités basées sur la Déclaration Cork 2.0

Orientations politiques de Cork	Activités réalisées actuellement par les membres de l'Assemblée pour contribuer à Cork 2.0	Propositions d'activités futures en rapport avec la Déclaration Cork 2.0
<b>Transversalement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication sur la Conférence et Déclaration Cork 2.0 aux parties prenantes du développement rural (divers)</li> <li>• Groupes de travail thématiques, séminaires, task forces et événements sur des thèmes en rapport avec Cork 2.0 associant les parties prenantes (divers)</li> <li>• Inclusion de discussions sur Cork dans les réunions de gouvernance des réseaux ruraux européens</li> <li>• Publications – par exemple la rubrique dédiée dans « Rural Connections » et numéro spécial de la newsletter du REDR sur Cork 2.0 (PC du REDR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de la Déclaration Cork 2.0 dans les discussions sur la PAC pour l'après-2020</li> <li>• Intégration de Cork 2.0 dans les rapports annuels sur la mise en œuvre (RAMO) 2017</li> <li>• Conception du futur cadre réglementaire de la politique de développement rural et des objectifs des PDR en vue de les aligner sur les orientations de Cork</li> <li>• Définition d'un Agenda rural pour la prochaine période de programmation</li> <li>• Page(s) web dédiée(s) sur Cork 2.0 sur le site internet du REDR</li> </ul>
<b>1. Promouvoir la prospérité rurale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du <i>rural proofing</i> (par ex. UK, FI)</li> <li>• Travail visant à garantir une mise en œuvre et un déploiement efficaces des mesures des PDR axées sur la diversification, le développement d'entreprises, l'entrepreneuriat, les investissements, le CLLD (différentes AG, par ex. SE)</li> <li>• Campagne et groupe de travail thématique dédiés sur l'« entrepreneuriat » (FI) et le soutien aux innovations entrepreneuriales (SE)</li> <li>• Soutien au GAL (et d'autres événements) sur le tourisme rural ou la promotion de produits et d'investissements locaux (divers)</li> <li>• Événements et soutien axés sur la diversification agricole et le développement d'entreprises (par ex. IE, UK-NI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et mise en œuvre d'une campagne destinée à améliorer l'image des zones rurales (par ex. via les médias sociaux (ES, UK))</li> <li>• Cibler les ressources sur le soutien à l'économie rurale dans son ensemble (tourisme, éducation, santé) (UK, ES, SI)</li> <li>• Préservation et revitalisation de l'identité culturelle locale en vue de promouvoir le tourisme</li> <li>• Soutien à la création d'emplois hautement qualifiés dans les zones rurales (IE)</li> <li>• Groupes de discussion d'agriculteurs pour stimuler l'innovation et le développement de produits pour les PME du secteur agroalimentaire</li> </ul>
<b>2. Renforcer les chaînes de valeur rurales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à la recherche sur les chaînes de valeur rurales (par ex. ES) et produits de qualité (par ex. SI)</li> <li>• Approvisionnement alimentaire du secteur public simplifié pour des aliments plus sains et meilleur marché par le biais des circuits courts (par ex. SI)</li> <li>• Charte des produits de montagne, produits alimentaires de qualité (EUROMONTANA)</li> <li>• Soutien aux réseaux alimentaires locaux, par ex. séminaires, informations hebdomadaires, bases de données (par ex. RRN EE)</li> <li>• Promotion des produits agricoles auprès des touristes (différents GAL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès des jeunes agriculteurs aux terres et campagnes et actions d'information à destination des jeunes</li> <li>• Activités expliquant comment inciter les migrants/réfugiés à rester dans nos zones rurales</li> <li>• Amélioration du soutien à l'agriculture familiale</li> <li>• Renforcement des efforts des Fonds pour soutenir la diversification des revenus</li> <li>• Tournée de l'exposition photo du REDR sur les migrants et les réfugiés (par ex. EE, BE-Wallonie)</li> </ul>
<b>3. Investir dans la viabilité et la vitalité rurales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'image des régions en crise et mise en avant de l'importance des liens rural-urbain (PURPLE)</li> <li>• Accent mis sur les jeunes agriculteurs, par ex. recueil de bonnes pratiques (RRN EE) et événements (RRN UK-SCOT)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès des jeunes agriculteurs aux terres et campagnes et actions d'information à destination des jeunes</li> <li>• Activités expliquant comment inciter les migrants/réfugiés à rester dans nos zones rurales</li> <li>• Amélioration du soutien à l'agriculture familiale</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux activités de gestion des terres (ECPA) • Accès à l'enseignement supérieur par le biais de plateformes informatiques (par ex. Brie'Nov, FR)</li> <li>• Groupe de travail des RRN sur l'intégration des migrants et des réfugiés dans les zones rurales (par ex. SE, FI, AT, DE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des efforts des Fonds pour soutenir la diversification des revenus</li> <li>• Tournée de l'exposition photo du REDR sur les migrants et les réfugiés (par ex. EE, BE-Wallonie)</li> </ul>
<b>4. Préserver l'environnement rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum des utilisateurs de Natura 2000 axé sur la biodiversité et l'environnement (ELO, CEPF, COPA, FACE)</li> <li>• Soutien à la conservation des terres agricoles à haute valeur naturelle et aux systèmes d'agriculture extensive, maintien des pâturages permanents (divers)</li> <li>• PEGASUS: Projet H2020 sur les services écosystémiques</li> <li>• Brochure sur l'«Agriculture respectueuse de l'environnement » (RRN EE)</li> <li>• Soutien aux initiatives de récupération des berges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement de liens entre les agriculteurs, les ONG de défense de l'environnement et les sylviculteurs</li> <li>• Soutien accordé en priorité aux acteurs de l'agriculture durable, du maintien des pâturages à haute valeur naturelle et des pratiques d'élevage extensives</li> <li>• Introduction d'initiatives agro-environnementales basées sur les résultats</li> <li>• Amélioration de l'évaluation de l'impact environnemental de la mise en œuvre des PDR</li> <li>• Accent mis sur l'exploitation de la valeur de marché des biens publics environnementaux (par ex. UK, SI)</li> <li>• Mise en œuvre d'initiatives environnementales menées localement (M10)</li> </ul>
<b>5. Gérer les ressources naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet H2020 « Réseau d'innovation agroforestière » (AFINET) » (EURAF)</li> <li>• Groupe de travail des RRN sur le thème de la « gestion des ressources naturelles » (RO)</li> <li>• Activités visant à soutenir l'utilisation efficace de l'eau dans l'agriculture (PT)</li> <li>• Initiatives de soutien et d'amélioration des développements bioéconomiques (divers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'évaluation et de la transparence de l'impact environnemental réel des subventions agricoles (y compris les paiements agro-environnementaux supposés)</li> <li>• Démonstration de la valeur de la sylviculture dans les exploitations agricoles</li> </ul>
<b>6. Encourager l'action contre les changements climatiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de recherche et événement sur la contribution de l'agriculture biologique aux mesures d'atténuation du changement climatique dans la PAC (IFOAM)</li> <li>• Groupe de travail thématique des RRN sur « L'Environnement et le climat » (FI)</li> <li>• Centre d'atténuation du changement climatique (avec démonstrations et participation du PEI-AGRI) (Université de Stulginskis, LT)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures pour améliorer davantage le rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation de ce phénomène ainsi que dans la bio-économie</li> <li>• Renforcement du soutien aux énergies non-polluantes par le biais des PDR</li> <li>• Événement sur les objectifs de développement durable et le changement climatique dans la PAC de demain</li> </ul>
<b>7. Stimuler la connaissance et l'innovation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités/formation d'acteurs dans le domaine de l'innovation (divers services de conseil et AG)</li> <li>• Transfert de connaissances et échange de bonnes pratiques en matière d'innovation issues de la recherche (divers)</li> <li>• Séminaires sur l'innovation (par ex. ES, PT)</li> <li>• Unité de soutien à l'innovation au sein des cellules d'animation des RRN (par ex. UK-SC)</li> <li>• Projet H2020 SIMRA : promouvoir l'innovation sociale dans les zones rurales marginalisées</li> <li>• Réunion de coordination des membres du groupe de réflexion du PEI-AGRI en vue d'organiser le suivi (NL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des outils informatiques permettant à différentes parties prenantes de partager les informations et activités</li> <li>• Faire de LEADER et de la M16 un laboratoire d'idées et d'apprentissage par les erreurs</li> <li>• Organiser des réunions conjointes associant les GAL, les RRN, les AG et les OP en vue de surmonter les obstacles à l'innovation</li> <li>• Soutien accru aux médiateurs de l'innovation, aux fournisseurs de connaissances, aux conseillers, etc.</li> <li>• Événements plus approfondis sur des solutions innovantes spécifiques efficaces sur le terrain</li> <li>• Webinaires sur l'innovation dans l'agriculture avec des experts universitaires</li> </ul>

<b>8. Promouvoir la gouvernance rurale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégies CLLD plurifonds (dans divers pays)</li> <li>• Déclaration sur l'avenir du CLLD (ELARD)</li> <li>• Lancement d'un « Processus LEADER 2030 » pour repenser l'avenir de LEADER (FI)</li> <li>• Soutien aux parlements ruraux européens et nationaux (par ex UK-SC, EE)</li> <li>• Groupes de travail thématiques et événements sur le CLLD (par ex. RRN SE, CZ)</li> <li>• Conférence sur la Coopération LEADER (par ex. région balte, UK-NI&amp;IE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus d'activités visant à améliorer l'intégration des fonds européens (approche holistique)</li> <li>• Amélioration de la coordination entre les DG (et les AG) en ce qui concerne le CLLD soutenu par les réseaux ruraux européens</li> <li>• Associer plus directement les GAL aux discussions sur la mise en œuvre de la Déclaration Cork 2.0</li> <li>• Organisation plus précoce d'un plus grand nombre d'activités sur l'avenir du CLLD et les approches ascendantes</li> <li>• Plus de réflexion et de discussions sur la façon de gérer l'impact de la globalisation dans les zones rurales</li> </ul>
<b>9. Avancer sur le front de la mise en œuvre et de la simplification des politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclusion des options de coûts simplifiés dans les PDR (diverses AG)</li> <li>• Simplification des règles de mise en œuvre des PDR (par ex. CZ)</li> <li>• Utilisation de l'e-gouvernement pour les mesures des PDR (par ex. BE-Flandres)</li> <li>• Approches collectives pour les initiatives agro-environnementales/climatiques et d'écologisation (par ex NL, HU)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus d'activités pour établir la confiance entre les acteurs du développement rural (par ex. un « sommet de la confiance »)</li> <li>• Plus d'actions pour définir des mécanismes de contrôle proportionnés – en particulier pour les projets à petite échelle</li> <li>• Création de mécanismes locaux pour les avances aux petits projets</li> <li>• Poursuite de l'harmonisation des approches nationales et régionales pour les fonds européens</li> <li>• Actions pour améliorer la coopération entre les États membres ayant des PDR régionalisés</li> </ul>
<b>10. Améliorer les résultats et la redevabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication des réalisations dans le domaine du développement rural afin de mieux sensibiliser les parties prenantes/citoyens (divers)</li> <li>• Traduction des informations importantes dans les langues nationales (PT par ex.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que les procédures d'évaluation soient comprises par les acteurs du développement rural (par ex. GAL) et que ces derniers se les approprient</li> <li>• Accepter plus de risques et plus d'échecs de projets pour réaliser de plus grandes réussites (notamment autour des Mesures 16+19 – « Coopération »)</li> <li>• Améliorer la communication avec les parties prenantes</li> </ul>

## Annexe III – Numérisation – le rôle des acteurs ruraux

Atelier	Réponses à la numérisation	Besoins et opportunités	Propositions pour exploiter les opportunités
<b>Atelier 1 : AG et OP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion d'informations aux parties prenantes (par ex. le Portugal utilise un système de SMS pour communiquer aux candidats les échéances et d'autres informations utiles) ;</li> <li>- Système d'application – à base territoriale ;</li> <li>- Contrôles (télé-détection) ;</li> <li>- Auto-évaluation, recommandations politiques et reporting.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès au haut-débit ;</li> <li>- Plus d'applications en ligne pour les mesures de développement rural (standardisation des applications et économies de coût) ;</li> <li>- Lier les activités humaines à la numérisation ;</li> <li>- Les bénéficiaires doivent être prêts pour la numérisation, davantage de services de conseil et de formation sont donc nécessaires.</li> <li>- Échange de données entre organisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploration du thème des interactions hommes-technologies de l'information ;</li> <li>- Nécessité de disposer d'une politique avant la mise en œuvre de systèmes informatiques/d'application ;</li> <li>- Davantage de réunions numériques des réseaux ruraux.</li> </ul>
<b>Atelier 2 : RRN et GAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents projets d'investissement dans les EM en rapport avec l'infrastructure numérique (dans de nombreux cas, l'infrastructure relève de la responsabilité des gouvernements et/ou des municipalités) ;</li> <li>- Des études de faisabilité à petite échelle ont été axées sur la connectivité haut-débit des communautés et groupes locaux (par ex. en Suède) ;</li> <li>- Séminaires et camps d'innovation (séminaire sur les Big Data) ;</li> <li>- Coopération lors de l'événement haut-débit 2020 (Autriche) ;</li> <li>- Projets et exemples de bonnes pratiques ;</li> <li>- Projets pilotes de connexion à haut-débit (par fibres optiques) dans les communautés rurales (par ex. Skibbereen, West Cork Irlande).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage d'informations et de bases de données via les GO ;</li> <li>- Connexion à haut-débit et amélioration des infrastructures dans les régions rurales ;</li> <li>- Adapter ce qui existe déjà aux besoins ruraux ;</li> <li>- Inciter les communautés à agir en-dehors des PDR ;</li> <li>- GT : Cartographie des initiatives existantes ;</li> <li>- Promotion des exemples de bonnes pratiques à l'échelon national ;</li> <li>- Identifier comment les PDR financent les infrastructures ;</li> <li>- Définir le rôle des GAL et des RRN ;</li> <li>- Définir le système de protection des données/les besoins dans ce domaine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer les GAL à l'offre de formations pour une utilisation efficace des outils numériques ;</li> <li>- Les GAL doivent attirer les investisseurs et les fonds privés et promouvoir les avantages des outils TIC et des bases de données ;</li> <li>- Négocier avec les fournisseurs et casser les monopoles ;</li> <li>- Réduire les coûts en renforçant la concurrence ;</li> <li>- Évaluer et communiquer les bénéfices de la numérisation aux parties prenantes et aux citoyens des zones rurales ;</li> </ul>

<b>Atelier 3 : Organisations européennes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateformes relatives aux TIC ;</li> <li>- Développement des compétences informatiques (données technologiques, e-commerce, médias sociaux) ;</li> <li>- Numérisation de documents ;</li> <li>- Échange de bonnes pratiques sur la numérisation (TIC et tourisme).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'infrastructure (haut-débit);</li> <li>- Améliorer les compétences informatiques (également pour l'utilisation des outils TI) ;</li> <li>- Examiner l'impact transversal des TIC (environnemental, économique, social) ;</li> <li>- Développer la capacité à combiner différents systèmes de données et d'informations ;</li> <li>- Clarifier la propriété des données et l'accès à celles-ci.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus d'intégration des travaux des réseaux sur la numérisation ;</li> <li>- Rendre l'information accessible (par ex. outils conçus par d'autres directions générales de la CE) ;</li> <li>- Promouvoir les activités efficaces déjà organisées ;</li> <li>- Associer l'industrie (actions communes) pour stimuler le haut-débit ;</li> <li>- Améliorer la communication avec les consommateurs potentiels ;</li> <li>- Associer les acteurs du secteur de l'agriculture à un processus dynamique d'adoption de la numérisation.</li> </ul>
<b>Atelier 4 : Organismes de recherche agricole et Prestataires de services de conseil agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centres de connaissances ;</li> <li>- Outils numériques pour les conseillers ;</li> <li>- Journées de démonstration sur les nouvelles technologies ;</li> <li>- Nouveaux outils décisionnels pour les agriculteurs ;</li> <li>- Coopération avec d'autres organisations – compréhension des opportunités/besoins de ces organisations ;</li> <li>- Connexion entre bases de données ;</li> <li>- Benchmarking, production (« breeding »), utilisation de données ;</li> <li>- Produits à valeur ajoutée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des capacités ;</li> <li>- Évaluation coût-bénéfice ;</li> <li>- Neutralité de l'information ;</li> <li>- Plateforme de services de conseil sur l'utilisation de la numérisation ;</li> <li>- Valeur ajoutée, nouvelles chaînes de valeur ;</li> <li>- Expérimentation pilote de bonnes pratiques nécessaire ;</li> <li>- Identification de nouvelles possibilités ;</li> <li>- Enjeux en rapport avec la propriété des données.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateformes (site web) pour gérer différents aspects de la numérisation. Échange d'informations, de bonnes pratiques entre États membres. Informations sur les risques. Liens avec les site web des RRN ;</li> <li>- Mise en réseau ;</li> <li>- Expériences à l'échelle pilote avec des acteurs clés – plus de possibilités de solliciter des fonds auprès de différentes sources.</li> </ul>

## Annexe IV – Résumé du feedback des participants

Comment évaluez-vous <i>globalement</i> l'organisation de l'événement ?				
Organisation de l'événement	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Communication sur l'événement et calendrier préalable	12	17		
Lieu adapté	10	17	2	
Organisation de l'événement sur place (à Bruxelles)	14	13		1
Possibilités de réseautage (échanges d'opinions) et de prise de contacts durant l'événement	11	17		1
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>64</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Comment évaluez-vous <i>globalement</i> le contenu de l'événement ?				
Contenu global de l'événement	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
<b>Pertinence des informations</b> fournies (par ex. via les présentations) pour votre travail	5	17	7	
<b>Utilité des résultats/conclusions</b> de l'événement pour votre travail	3	17	7	2
Degré <b>d'amélioration de vos connaissances</b> pendant l'événement	5	17	5	1
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>51</b>	<b>19</b>	<b>3</b>
Comment évaluez-vous les sessions spécifiques de l'événement				
1. Évaluation des activités des réseaux ruraux (10 h 00 -11 h 00)	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Pertinence du thème de la session	7	17	5	
Qualité des informations fournies	8	16	5	
Utilité des résultats de la session	4	16	8	1
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>49</b>	<b>18</b>	<b>1</b>
2. Développement de nouvelles activités basées sur la Déclaration de Cork (11 h 30-13 h 00)	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Pertinence du thème de la session	9	16	4	
Qualité des informations fournies	7	16	6	
Utilité des résultats de la session	5	15	8	1
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>47</b>	<b>18</b>	<b>1</b>
3. Numérisation – préparer le terrain (14 h 30 – 15 h30)	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Pertinence du thème de la session	9	15	5	
Qualité des informations fournies	5	18	5	1
Utilité des résultats de la session	4	16	7	2

<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>49</b>	<b>17</b>	<b>3</b>
<b>4. Numérisation – le rôle des parties prenantes des zones rurales (16.00-17.15)</b>	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Pertinence et qualité de la présentation liminaire	9	13	6	
Valeur des discussions au sein du groupe de travail (par ex. acquisition de nouvelles idées, partage des pratiques d'autres organisations, etc.)	7	17	3	1
Utilité du retour d'information des différents groupes de travail	6	17	4	1
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>47</b>	<b>13</b>	<b>2</b>
<b>5. Prochaines étapes et clôture</b>	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Pertinence et utilité de la session	5	12	5	